



L'AFFICHE DE LA PRESTA !

Compte rendu de la réunion de Novembre 2023

Lors des réunions de novembre de notre Convention collective, nous avons abordé la question des salaires, du temps de pause et quelques négociations qui n'avancent pas comme l'accord handicap ou celui de la classification.

Alors, comme à chaque fois le côté patronal et la majorité des syndicats de salarié-es n'avaient travaillé ni leurs propositions, ni celles des autres. Une grande partie des points n'a pas fait long feu et a été reportée : handicap, classification, formation pro. Il est à noter que nous avons rappelé aux patrons que, si en effet il y avait un problème pour quelques syndicats, **Sud-Solidaires** était à jour dans ses propositions et que nous attendions un retour pour négocier. Pour l'instant, à part rejeter en bloc toutes nos propositions, nous n'avons rien vu depuis un an comme, par exemple, pour l'accord égalité hommes / femmes. Même sur nos propositions pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, qui ne coûtaient pourtant rien, le

patronat ne répond pas. Donc oui la Branche est immobile, mais la responsabilité en est avant tout due au patronat.

Le syndicat du télésecrétariat est venu en force à cette réunion puisque leur co-président était là pour nous expliquer pourquoi il n'y avait pas d'accord sur le temps de pause pour les salarié-es de leur secteur. Pour lui ce ne sont pas des centres d'appels, donc pas de besoin et ils sont cool avec les salarié-es... Nous avons rappelé notre volonté de voir l'accord temps de pause étendu à toute la Branche et que le travail devant un ordinateur et au téléphone, quel que soit le secteur, devait avoir les mêmes règles. Le patronat reviendra vers nous pour ouvrir, ou pas, la négociation, mais bon la réponse semble claire.

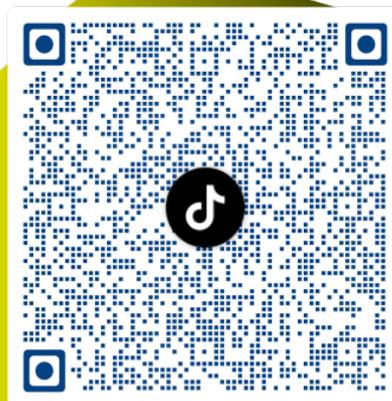
Salaires : nous avons demandé la réouverture des négociations salariales devant la proposition honteuse qui a été refusée par tout le monde. Même la seconde

proposition, au ras des pâquerettes, de FO a été refusée par les patrons. Depuis, une intersyndicale s'est mise en place et devrait sortir un tract commun dans les prochains jours. Le Gouvernement, de son côté, nous a fait parvenir un courrier pour nous dire que la situation était inquiétante... Sans blague ! Ils sont drôles chez Macron !

Nous avons abordé, dans les questions diverses, la jurisprudence sur l'acquisition des congés payés pendant les arrêts maladie. Forcément, nous avons demandé s'ils avaient déjà eu la discussion sur comment le patronat de la Branche allait l'appliquer sachant que de grosses entreprises ne veulent déjà rien faire sans procès. Les patrons s'interrogent, mais disent que cela va être compliqué et qu'ils espéraient une modification du Code du travail. Nous avons demandé que le point soit mis à l'ordre du jour de janvier le temps d'y voir plus clair, même si les premiers procès vont dans notre sens.

Pas le temps de lire ?

Retrouver le compte rendu en vidéo via le QR code...



SCANNEZ-MOI

Sud
Union
syndicale
Solidaires

La Convention Collective Prestataires de Services du Secteur Tertiaire (P2ST) regroupe notamment les métiers suivants : Traduction, Enquête civile, Recouvrement de créances, Renseignement économique, Animation commerciale, Optimisation linéaire, Accueil événementiel, Domiciliation entreprise, Accueil téléphonique, Accueil en entreprise, Centres d'appels...